



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

TBEDITIONS

SIRET : 88444071000033

Numéro Déclaration d'Activité : 84691992369

64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

thinkbigeditions@gmail.com - 04 51 08 26 49

1. Modalités

PUBLIC:

- Toute publique souhaitant exercer en tant que CIF, CGP, salariés ou indépendants du secteur financier.
- Toute professionnel de l'immobilier souhaitant renouveler et se former sur ses habilitaions

PRÉREQUIS:

- Un équipement informatique et une connexion internet sont nécessaire pour participer à la formation.
- Aucune qualification n'est requise, cependant l'exercice de la fonction nécessite l'obtention d'une carte professionnelle ou d'une attestation d'habilitation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS:

Formation e-learning ouverte et à distance depuis votre accès individuel, composée d'une partie en FOAD, d'une partie de formations individuelles à distance sous la forme de webinars.

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

DURÉE: 42 heures en ligne vous permet de mettre à jour vos connaissances juridiques, fiscales et techniques en immobilier, conformément aux exigences de formation continue ALUR. Vous obtenez une attestation conforme CCI, pour le renouvellement de votre carte ou de vos habilitations, avec un parcours flexible et accompagné.

DATES OU PÉRIODE:

La date prévisionnelle définie par le(s) stagiaire(s) est du

HORAIRES:

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
- L'assistance technique et pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 9H à 17H.
- Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.

LIEU:

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter M. Cyrille CHERY au 07.56.92.44.00

TARIFS: 230 euros TTC

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

2. Objectif de la formation et compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les fondamentaux de l'immobilier : connaître les différentes typologies de biens, leurs spécificités juridiques et les étapes clés d'une transaction.
- Comprendre et appliquer la fiscalité immobilière : savoir calculer et optimiser l'imposition des revenus fonciers, des plus-values, ainsi que les dispositifs de défiscalisation disponibles.
- Structurer et optimiser un financement immobilier : savoir analyser un dossier de crédit, évaluer la solvabilité d'un client, proposer un montage de prêt adapté et respecter les obligations réglementaires liées à l'intermédiation bancaire.
- Intégrer les obligations de conformité : maîtriser les exigences légales (DCI, LCB-FT, protection de l'emprunteur) pour sécuriser les opérations immobilières.
- Développer une pratique professionnelle efficace : évaluer un bien, conseiller stratégiquement en fiscalité et financement, et accompagner le client tout au long du processus d'acquisition ou d'investissement.

💡 Objectifs opérationnels (ce sont les comportements attendus ou les savoir-faire concrets que le participant doit pouvoir mettre en œuvre dans un contexte professionnel réel.) :

- Maîtriser les fondamentaux du conseil patrimonial : comprendre les statuts, la réglementation et les obligations légales du métier
- Analyser les besoins clients et concevoir des stratégies patrimoniales adaptées, intégrant fiscalité, placements et financement.

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

- Appliquer les procédures de conformité et de sécurité financière pour garantir un conseil éthique, traçable et conforme aux exigences réglementaires.
- Développer et gérer son activité de conseil : prospection, relation client, suivi de portefeuille et pilotage économique de son cabinet.

Découpage pédagogique par séquences :

Séquence / Module	Objectifs pédagogiques	Activités / Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation
Les biens immobiliers	<ul style="list-style-type: none">- Identifier et différencier les types de biens- Savoir analyser les caractéristiques d'un bien- Comprendre les étapes d'une transaction immobilière	<ul style="list-style-type: none">- Cours théoriques illustrés- Mise en situation sur l'analyse d'un bien	<ul style="list-style-type: none">- Quiz intermédiaire
La fiscalité immobilière	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre les différents régimes fiscaux immobiliers- Identifier les dispositifs de défiscalisation adaptés- Savoir analyser l'impact fiscal d'une opération immobilière	<ul style="list-style-type: none">- Cours théoriques- Accompagnement application	<ul style="list-style-type: none">- Quiz de validation des acquis- Étude de cas fiscal appliquée

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

📌 Découpage pédagogique par séquences :

Séquence / Module	Objectifs pédagogiques	Activités / Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation
Le crédit immobilier	<ul style="list-style-type: none">– Comprendre le cadre réglementaire du crédit– Maîtriser les différents types de prêts et montages– Savoir monter et analyser un dossier de financement– Savoir optimiser un plan de financement	<ul style="list-style-type: none">– Cours théoriques– Mise en situation : constitution d'un dossier complet– Exercices de calculs et simulations	<ul style="list-style-type: none">– Quiz

📌 Modalités d'adaptation aux publics spécifiques :

- Adaptation du rythme ou des supports en cas de difficultés d'apprentissage
- Accessibilité pour les personnes en situation de handicap (cf. fiche accessibilité)

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

3. Contenu

Formation en distanciel de **42 heures dédiées** pour mettre à jour vos connaissances juridiques, fiscales et techniques en immobilier, conformément aux exigences de formation continue ALUR. Vous obtenez une attestation conforme CCI, pour le renouvellement de votre carte ou de vos habilitations, avec un parcours flexible et accompagné.

- **Modules thématiques** : Les biens immobiliers, La fiscalité immobilière et Le crédit immobilier
- **Supports pédagogiques** : présentations PowerPoint téléchargeables
- **Support et assistance** personnalisée avant et après la formation.
- **Évaluations intermédiaires** à chaque module et **évaluation finale** pour valider les acquis.
- **Attestation de suivi et de réussite** remise en fin de parcours.

4. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs

- Évaluation en début de sessions
- Évaluation finale
- Échange avec le formateur par visioconférence, téléphone et mail

5. Programme de formation

Introduction

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

Module 1: Les biens immobiliers

- Typologie des biens immobiliers
- Cadre juridique et réglementaire
- Évaluation d'un bien immobilier
- Transaction immobilière

Évaluation

Module 2: La fiscalité immobilière

- Impôts liés à la détention d'un bien
- Fiscalité des revenus immobiliers
- Fiscalité des opérations immobilières
- Dispositifs de défiscalisation

Évaluation

Module 3: Le crédit immobilier

- Environnement réglementaire du crédit immobilier
- Types de financement et montage de prêt
- Analyse et constitution d'un dossier de crédit
- Calcul et optimisation du financement
- Obligations réglementaires et conformité

Évaluation

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

Évaluation Finale

Questionnaire de satisfaction

6. Suivi et appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par le représentant de l'organisme de formation indiquant :
- La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
- La dénomination des modules suivis.
- Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début, au milieu et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

7. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement

Modalités pédagogiques :

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025



FORMATION IMMOBILIER 42 HEURES - LOI ALUR

Programme et conditions de formation

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices pédagogiques regroupées en différents modules,
- Retours d'expériences
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Nos formations à distance comprennent :

- Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours.
Contact par mail ou par téléphone : thinkbigeditions@gmail.com - 04.51.08.26.49
- Une information sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne. Informations communiquées au participant en direct durant la formation par le formateur.
- Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation mise en place par le formateur tout au long de l'action de formation.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation; le bon déroulement est assuré par Monsieur Cyrille CHERY, gérant de la société.

thinkbigeditions@gmail.com – 04 51 08 26 49

TBEditions - 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

SIRET : 88444071000033 – TVA : FR50884440710

Mise à jour le 21 Juillet 2025